



AFFCE

Association des françaises et français des institutions
communautaires et européennes

AFFCE NEWS

Février 2017

LE MOT DU PRESIDENT	3
DERNIERES ACTIVITES DE L’AFFCE	4
Conférence AFFCE du 8 novembre 2016, avec Fabrice Serodes, Professeur d’histoire au Lycée Français Jean Monnet à Bruxelles: l’Union européenne et le leg britannique.....	4
Visite de l’Ecole de Guerre à Bruxelles les 10 et 11 octobre 2016:.....	12
Conférence AFFCE du 2 juin 2016: "Repenser l’avenir de l’UE en instaurant une gouvernance à multi-niveaux"	12
PROCHAINES CONFERENCES ET ACTIVITES DE L’AFFCE	23
8 mars 2017: Philippe Cordery, députés des Français du Bénélux viendra présenter de la Mission d’information, dont il est le Vice-Président, sur les suites du référendum Britannique et le suivi des négociations.....	23
13 mars 2017: L’Ambassadeur de France après du COPS, M. Suran, viendra faire une conférence sur la politique de sécurité de l’UE.....	23
29 mars 2017: l’Association coopérative financière des fonctionnaires Internationaux et Européens (AMFIE) viendra présenter ses services.....	23
LA VIE DES INSTITUTIONS	24
Le Parquet Public Européen: où en est-on?.....	24
Forum des carrières de l’Europe du 3 décembre 2016, organisé par le SGAE	25
Opération « Retour à l’école » (Back to School) 2017.....	26
FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L’UE EN BELGIQUE.....	28
Validité des cartes d’identité françaises.....	28
Assesseurs pour les Bureaux de vote pour les élections présidentielles/législatives du printemps 2017	28
Fiscalité des fonctionnaires et agents français de l’Union européenne: Notice d’information de la Commission européenne à propos des prélèvements sociaux français dus sur le revenu du personnel des institutions de l’UE.....	29
LE COIN DES LECTEURS.....	32
Revues	32
Ouvrages.....	32
BUREAU AFFCE (SEPTEMBRE 2016)	35

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE.....	36
COMITE EDITORIAL	37

LE MOT DU PRESIDENT

Chers collègues,

Dans un contexte politique très difficile pour l'Union européenne et son administration, il est important de privilégier les initiatives concrètes afin de mettre en avant les réalisations et les aspects positifs de notre travail. Pour la deuxième fois, la France participe à l'exercice Back to School (voir informations dans notre Revue) et nous vous invitons à aller témoigner de la réalité de l'Union européenne, dans votre ancien Lycée ou Collège. Attention, l'exercice 2017 se termine le 31 mars pour éviter toute interférence avec les élections!

A la fin de l'année 2016, le Conseil¹ a approuvé le rapport de la Commission à propos de l'évolution, à long terme, des coûts du régime de pension des fonctionnaires et agents de l'UE². Sans entrer dans des détails trop techniques, le rapport présente les économies budgétaires (plus de 33%) qui seront réalisées, à l'horizon 2064, par le régime, suite à la modification des paramètres fondamentaux du régime (âge légal de la pension et taux d'accumulation), entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Par ailleurs, le rapport de la Commission rappelle que notre régime de pension est soutenable, viable et en équilibre, contrairement à ce que certains ont pu écrire ici ou là. Les Conclusions du Conseil dans ce domaine semblent très ambiguës et pourraient laisser penser que dans le contexte de l'adoption des nouvelles perspectives financières (2021-2027), les Etats membres pourraient revoir une nouvelle fois les paramètres du régime pour le futur, comme lors des deux précédentes révisions du statut, et adopter des dispositions transitoires pour le personnel en place. Notre Association va suivre ce dossier avec beaucoup d'attention, afin de préserver les intérêts du personnel et des institutions et nous vous tiendrons au courant de nos démarches et de l'évolution de cette question fondamentale pour l'ensemble des collègues.

Fabrice Andreone, Président AFFCE

Contact: AFFCE@ec.europa.eu

¹ Document st 14834/16 du 25 novembre 2016.

² Document SWD(2016) 268 final

DERNIERES ACTIVITES DE L'AFFCE

Conférence AFFCE du 8 novembre 2016, avec Fabrice Serodes, Professeur d'histoire au Lycée Français Jean Monnet à Bruxelles: l'Union européenne et le leg britannique³.

Depuis qu'une légère majorité de Britanniques (51,9%) s'est prononcée en faveur d'un retrait de l'Union européenne, le 24 juin dernier, l'essentiel des analystes se sont préoccupés des conséquences économiques immédiates de ce choc imprévu pour les marchés. Au-delà des seules conséquences économiques encore difficilement mesurables, les conséquences politiques de ce retrait pour l'Union européenne ne laissent pas d'étonner encore davantage: la fuite à l'anglaise du leader du UKIP et des thuriféraires du Brexit, comme Boris Johnson et la nomination d'un Premier Ministre, Theresa May, en fait intimement plutôt favorable au maintien⁴, mais devant montrer les muscles pour une négociation difficile, à son tour déjugée par la Haute Cour qui l'invite à passer par le Parlement britannique pour enclencher la procédure de retrait du Royaume-Uni, en attendant la décision finale de la Cour suprême. Entre temps, il faut se résoudre à l'idée que le Royaume-Uni continuera paradoxalement à peser sur les destinées européennes. Toute la question est de savoir comment l'Union européenne (U.E.) peut tirer le meilleur parti de ce départ.

Le Brexit n'aura pas lieu

Paradoxalement, au-delà des apparences, on serait tenté de dire après Shakespeare : « Beaucoup de bruit pour rien ». On ne peut être que frappé par le décalage entre l'écho rencontré par le Brexit et son contenu, car s'il a déjoué les pronostics des cambistes le référendum britannique ne constitue pas en soi changement majeur des politiques européennes. En ce sens, ce n'est pas un événement, mais plutôt une clarification bienvenue d'une situation paradoxale, ambiguë, voire insoutenable. En fait, le terme de Brexit, qui serait l'invention récente d'un journaliste britannique, forgé dans un contexte national de durcissement du conservatisme britannique en pleine crise économique⁵, désigne non une tentation récente, mais une attitude quasi constante depuis l'entrée dans la Communauté économique européenne (C.E.E.) puis l'U.E. Il ne saurait y avoir de « sortie » du Royaume-Uni, car il n'y est jamais rentré et est toujours resté en dehors des grandes politiques européennes. Le Brexit est un non-événement.

Le referendum était donc sans objet. **Il n'est que l'énième expression de la démagogie souverainiste, une manifestation de refus, un geste symbolique de dédain, mais avec peu de conséquences politiques pour les Britanniques.** Quelle « souveraineté » récupérer en

³ Cette contribution reflète les opinions de son auteur. Elle n'engage ni l'Union, ni les institutions européennes

⁴ Source : <https://www.theguardian.com/politics/video/2016/oct/25/theresa-may-private-brexit-warning-speech-to-goldman-sachs-audio>

⁵ Il serait attribué à un journaliste de *The Economist*. Cf. William Plummer, D'où vient le terme Brexit, *Le Figaro*, 19 février 2016.

effet : sur les frontières ? Les douaniers de l'Eurostar contrôle jusqu'à trois fois votre identité. Sur la justice ? Des auteurs d'attentats de Paris en 1995 ont attendu près de dix ans avant d'être extradés, parce qu'il serait mieux traités au Royaume-Uni. Sur la monnaie pour mener des politiques d'encouragement de la consommation et jouer de l'avantage comparatif ? La livre en joue depuis le début. Sur la politique fiscale ? On se rappelle l'ingérence scandaleuse de Boris Johnson dans la politique française en octobre 2012 et sa promesse de dérouler le tapis rouge lorsque le président de la République a proposé une taxe sur les hauts revenus.

Malgré cela, les Brexiters prétendent toujours davantage nationaliser et démocratiser le débat. Les Brexiters ont entretenu une double illusion qu'il conviendrait que l'UE dénonce en premier lieu, tant elles remettent en cause les valeurs des citoyens européens comme britanniques:

1. *L'illusion nationaliste.* Depuis le début des consultations, les référendums sont nationaux. Le débat **nationalise** une question européenne et en fait une question d'identité nationale, de *Britishness*, voire enferme dans un angle, *l'Angleterre*. Les élites bruxelloises sont conspuées mais remplacées par une autre élite⁶ (Johnson comme Tombs) qui ont précipité la sortie de l'Union européenne au nom d'un autre élitisme, anglo-saxon bien pire, voire franchement raciste, qui a eu des effets délétères sur la campagne électorale. Cette « trahison des clercs » a fait pencher la balance. En effet, le referendum a précipité au contraire l'éclatement moral, intellectuel, politique et géographique de la déjà fragile fiction d'un « Royaume-Uni » imposé depuis les guerres napoléoniennes. Au lieu de fédérer, l'Europe a divisé le Royaume-Uni, renforçant le séparatisme écossais.

2. *L'illusion démocratique.* Les Brexiters font de l'Union l'antithèse de la démocratie. Il nie la représentativité des institutions, tant le Conseil, dont les chefs sont tous élus que les eurodéputés et boudent d'ailleurs les élections européennes. Ils préfèrent insister sur la nomination des commissaires européens et préfèrent mettre les eurocrates sur la sellette. Au demeurant, le *Leave* n'est qu'une courte victoire démocratique et les deux camps se tiennent d'ailleurs avec respectivement 17,4 millions d'électeurs Brexiters contre 16,1 millions pour le *Remain*. Par opposition à l'Union, les élections parlementaires sont glorifiées comme une tradition britannique. Un des mythes les plus puissants reste celui de la petite **souveraineté** *low cost*, contrôlable, alors même que la crise économique de 2008 a durement touché l'Angleterre à cause de la puissance de certains lobbies et firmes transnationales britanniques, alors même que l'ascendant américain chinois ou qataris sur l'économie sont patents, alors même que le régime continue d'honorer à sa tête des monarques jamais élus, alors même que des scandales ont atteint ses représentants. Dans ce démocratisme et localisme absolu, cette course effrénée vers toujours plus d'expression individuelle, comme la caricaturent avec un humour désabusé certaines publications britanniques⁷, le Parlement lui-même a été critiqué comme représentant de confiance de l'opinion du peuple. Le Brexit a donc sapé pour la première fois les fondements de la démocratie représentative britannique. La citoyenneté

⁶ Boris Johnson, ancien maire de Londres et fils de fonctionnaire européen ou Robert Tombs, professeur à Cambridge cf. R. Tombs, « Le contant rafistolage de nos relations avec l'UE n'est bonne pour personne », *Le Monde*, 17 juin 2016.

⁷ « The Brexiter's guide to what's British », *The Daily Mash*, 4 novembre 2016.

britannique se trouverait réduite à son expression la plus pauvre, la plus manipulée, la plus spectaculaire, celle du referendum, posée dans des conditions nationales, tournant systématiquement à la consultation plébiscitaire. En ce sens, elle finit par se confondre avec celle voulue par tous les eurosceptiques et perd totalement son caractère national.

Sur le continent, le Brexit a suscité tout autant d'espoirs tous déçus. Pour de grands Européens, il offrait le moment de la clarification. Le référendum s'inscrit donc dans une longue histoire. Aujourd'hui, le Brexit devrait donc être facile, rapide. C'est pourquoi, des figures éminentes attendaient une clarification définitive. Ils s'imaginaient encore que le Brexit est une opportunité unique de se compter, de faire tomber les masques, une occasion de mettre fin à l'hypocrisie décennale de membres qui sont à l'intérieur mais démultiplient les exceptions. Selon Alain Juppé, en 2013, encore, « le moment est venu d'aller au fond des choses. L'initiative de David Cameron nous en donne l'occasion historique. Saurons-nous la saisir? »⁸ Certains, à gauche, s'étaient déjà prononcés contre le Royaume-Uni. Il était même très tentant de tomber une fois de plus, comme en 2005, dans l'illusion de la crise salutaire. Selon Michel Rocard,

« Le départ de la Grande-Bretagne est la condition permissive à la reconstruction d'une Europe qui puisse et sache décider »⁹.

En fait, cette position ignore tant les effets en chaîne du Brexit dans un contexte de crise que la réalité d'une Europe encore largement « à l'anglaise ». Depuis une vingtaine d'années, cette clarification a de fait toujours échoué. Le moment historique déjà passé, depuis le refus de l'euro et de Schengen. Nous avons eu Maastricht, nous avons eu la Convention et ses referendums, nous avons eu les élections européennes, censé apporter la clarification tant attendue. Seule une clarification partielle et limitée a eu lieu. Plus à gauche encore, les anglophobes économiques ont crié victoire et attendent le grand soir démocratique. Sensible à ce mouvement, l'écrivain-politologue Laurent Binet a cru pouvoir même assimiler les deux campagnes françaises de 2005 et celles de 2015¹⁰. En 2016, le grand soir n'aura cependant pas lieu, car même à y chercher de près on peine à trouver de représentants du « non de gauche ». L'extrême gauche perd surtout un bon client, facile bouc-émissaire des politiques libérales. Finalement, seule l'extrême droite en bénéficie en partie. Les Brexiteurs ont trouvé des alliés de circonstance dans leurs pires ennemis d'extrême droite. Alors que l'extrême droite dénonçait une Europe libérale à l'anglaise par nationalisme, elle soutient désormais l'individualisme économique du Royaume-Uni. Toutefois, le FN n'est pas parvenu à bâtir une alliance durable et les convergences eurosceptiques buttent sur un nationalisme voire sur un racisme structurel. Pour combien de temps ?

Le Brexit est donc une illusion généralisée qui a déçu à peu près toutes les attentes. Surtout, celles de ceux qui spéculent sur l'après-Brexit. C'est qu'en effet, depuis le début, le Royaume-Uni garde un pied sur le continent. Même en son absence, il risque fort d'occuper

⁸ Blog d'Alain Juppé, « Note sur M. Cameron », janvier 2013.

⁹ Michel Rocard, « Le départ de la Grande-Bretagne, condition de la reconstruction de l'UE », *Euractiv*, 23 mai 2014.

¹⁰ Laurent Binet, « Referendum sur le Brexit : comme un air de déjà vu », *The Conversation*, 15 juin 2016.

une chaise vide, d'être la « gouvernante anglaise » qui continue d'influencer les politiques, exactement comme cela a déjà été fait pour l'euro.

Une Europe sans l'Angleterre qui reste « à l'anglaise »

L'héritage britannique dans l'Union européenne reste en effet encore bien ancré. **Pour de nombreux d'Européens, il ne semble pas très reluisant.** Il se résume à une perte de temps préjudiciable pour l'Europe politique. Il est d'usage de souligner les freins britanniques depuis quarante ans en matière de politique monétaire, de politique fiscale. Si le Royaume-Uni n'a pas été le seul, il n'en reste pas moins que sa contribution globale peut effectivement interroger et donner rétrospectivement raison aux réserves du général de Gaulle émises avant son adhésion : la politique étrangère a stagné ; l'Europe de la Défense a été durablement enterrée, non seulement par la prévalence de l'OTAN mais par l'engagement britannique en Irak en 2003, catastrophe politique dont nous payons le prix aujourd'hui ; les politiques fiscales, sociales et régionales de redistribution ont été réduites, malgré un contexte de crise ; la qualité des politiques agricoles a été diminuée ; les symboles-mêmes de l'Union (drapeau, hymne) ont été attaqués dès la Convention. A l'heure des défis mondiaux de changement climatique, des défis démographiques, des défis sociaux et économiques, des risques géopolitiques, cette perte de temps a durablement affaibli l'Union européenne face aux autres puissances politiques et économiques et nuit à l'emploi.

Toutefois, le bilan du legs britannique doit être fortement nuancé, car il a su trouver des alliés ponctuels pour promouvoir durablement un certain nombre de politiques : l'élargissement du continent européen (l'ouverture à la Turquie, l'accueil des travailleurs polonais...) ; la libéralisation du commerce et des services ; la limitation et la réorientation du budget européen avec la baisse de la part de la PAC dans le budget européen, la participation active à des projets de recherche. Le Royaume-Uni a servi ainsi d'aiguillon pour des politiques parfois impopulaires qu'il avait le mérite d'incarner. Il permettait ainsi par sa présence la poursuite d'objectifs non avoués par ses partenaires français ou allemand.

Ces réorientations, bien que discutables dans leurs arrières pensées, sont aujourd'hui des acquis de l'Union européenne. Alors même que son initiateur revient sur ces politiques (La Turquie est revenue occupée une place importante comme repoussoir des Brexiteurs ; les agriculteurs britanniques auraient bien continué de profiter de la PAC...etc), certains des 27 Etats-membres (Pologne, Suède) continuent de partager les réserves britanniques sur plusieurs points, y compris après son départ. Ils ont promu activement les négociations commerciales récentes par exemple, malgré les réserves de nombreux citoyens et de nombreuses associations. D'ailleurs, alors que les Européens sont gagnés par un fort populisme à connotation raciste, le Royaume-Uni est privilégié, il bénéficie d'une immunité, d'un capitil paradoyal de sympathie et les manifestations d'anglophobie sont restés très discrètes comparés aux outrances racistes post-Brexit au Royaume-Uni¹¹, même après cet abandon sans précédent. Cette dissymétrie peut s'expliquer en partie par le travail de marketing du Royaume-Uni en Europe dans tous les domaines mais aussi par le poids de l'influence

¹¹ http://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/article/2016/10/27/les-francais-du-royaume-uni-vises-par-des-agressions-verbales-depuis-le-brexit_5021284_4872498.html

américaine, prolongement puissant de l'influence britannique en Europe, qui constitue toujours pour de nombreux Etats membres (Belgique, Pologne...) l'alternative préférée à une intégration européenne dominée un axe franco-allemand plus étatique redouté.

L'essentiel du legs britannique n'est cependant pas dans les politiques, dont l'Institut Delors a évoqué le déclin relatif depuis dix ans. Effectivement, le Brexit est un épiphénomène qui n'empêche la poursuite d'aucune politique, ni l'euro, ni Schengen, ni la diplomatie de continuer ni de se renforcer, bien au contraire. **Le Royaume-Uni a instillé sa philosophie à l'UE.** A l'intérieur, il a déjà gagné depuis longtemps, non pas personnellement, mais son idéologie l'a emporté. *De facto* l'Europe est déjà « à l'anglaise ». C'est un legs d'ailleurs contradictoire, en tension, partagé entre libéralisme et regain national :

1. La **logique libérale** est devenue majoritaire. Les politiques de la Commission et de la BCE ont été perçues comme plus libérales que celle des Anglo-Saxons. Le résultat partiel des résistances britanniques est que seul le commerce est une compétence exclusive de l'UE. C'est l'Europe du libre-échange, de l'abaissement des droits de douane qui a obtenu les résultats les plus concrets. Il est paradoxal, qu'alors même que le Royaume-Uni revient sur ces politiques, doute des effets du libéralisme, du libre-échange et de la libre circulation des travailleurs, bien des Etats-membres se montrent encore plus libéraux, encore plus britanniques que le Royaume-Uni. Ce décalage zélé semble perdurer, y compris après le départ du Royaume-Uni.

2. La **logique comptable nationale britannique** de Fontainebleau de 1984 - « I want my money back » - s'est durablement imposée. Les budgets sont présentés en termes de contribution nationale, au mépris de la logique solidaire des politiques régionales par exemple.

3. **Sur le plan culturel, l'anglais prime**, notamment depuis le grand élargissement de 2004. Les autres langues que l'anglais sont souvent ignorées. Ce monolinguisme de fait dans un anglais bruxellois entraîne des habitudes de pensée, de langue de bois, une simplification, approche business et économiciste des problèmes. Croit-on sérieusement comme le titre *Libération* du 26 juin que l'anglais pourrait ne plus être une langue de travail de l'UE ? C'est une prime économique de fait aux *native speakers*. La maîtrise rhétorique de la langue continue ainsi de peser dans l'évaluation des dossiers. Plus qu'un outil de communication, l'anglais à la recherche éperdue d'expressions idiomatiques est devenu une éthique. Le plurilinguisme, y compris sur les sites officiels de l'UE, reste un vœu pieux.

Beaucoup s'interrogent sur les graves conséquences économiques à court terme, elles sont inévitables ; elles seront surtout politiques à long terme en l'absence d'action européenne.

Comment l'Union européenne peut-elle « sortir du Brexit » ?

Le Brexit a été interprété comme la fin des grandes ambitions européennes, l'Europe doit oublier ses « rêves d'utopie » selon le président de l'UE. **Le Brexit est ainsi l'ultime révélateur des renoncements européens jusqu'ici et de l'échec du plus petit commun dénominateur.** De ce point de vue, les négociateurs britanniques ont un modèle de sortie de crise. L'absence de charisme, de réelle politisation assumée, d'agenda de l'UE est fatale. La campagne des *Remain*, comme celle des défenseurs de l'UE, a été dépourvu de projet positif concret à mettre en avant. Depuis, l'Union européenne subit l'agenda britannique. Comparé à la situation de 2005, le recul politique de l'UE mis en évidence par le Brexit est sidérant. En 2005 Charles Grant, du Center for European Reform, craignait un réel isolement diplomatique du Royaume-Uni, s'il était le seul à voter non au projet de Constitution européenne¹². Depuis, la France et les Pays-Bas ont fait le travail. En 2015, le Conseil européen est tétanisé lors des négociations qui suivent l'agenda britannique. L'UE cède aux demandes britanniques lors des négociations préalables et lui ménage un régime spécial ; puis, l'UE attend, la sentence ; enfin, loin d'un plan de relance, l'UE attend que Westminster daigne lancer le processus ; la plupart des think tanks spéculent déjà sur un pont d'or associé au Royaume-Uni qui nous ramène en 1953¹³. Malheureusement, l'attitude de l'UE dans cette affaire a donné un argument supplémentaire aux Brexiteurs.

Il faut également s'inspirer du pragmatisme britannique. La Convention a failli, les référendums ont failli. Seules les présidences actives ont fait avancer les choses, mais les gouvernements sont fatigués et dépourvus d'imagination. Bien qu'urgente, une refondation n'est pas voulue par les gouvernements¹⁴. Plus exactement, elle ne peut plus spéculer sur un élan europhile pour ses politiques depuis 2005. Un nouveau traité à ratifier ne correspond pas et donne trop d'importance au Royaume-Uni. C'est à l'intérieur des traités qu'il faut réformer.

L'Union n'est pas atteinte par la folie des grandeurs ou la fuite en avant, elle doit au contraire avoir un agenda précis, des propositions très concrètes. Il s'agit de prendre les Brexiteurs au sérieux. Le Brexit est une expression supplémentaire des convergences eurosceptiques à l'œuvre qui ne voient en l'Europe non une valeur ajoutée mais une couche de complexité et une source de problèmes supplémentaires. L'action de l'Union européenne doit être double :

- 1. L'absence de communication européenne à la hauteur** et d'un soutien médiatique continuent de la pénaliser. Communiquer les actions déjà entreprises contre les mensonges patents dont les meneurs du Brexit sont l'incarnation car certains points déjà sont acquis :

_une police européenne des frontières face à la crise des migrants,
_un arrêt de la fuite en avant de l'élargissement,

¹² Charles Grant, *What if the British vote No ?*, CER, 2nd May 2005.

¹³ Andrew Duff, blog Euractiv. cf aussi Bruegel.

¹⁴ Fabian Zuleeg, *Post Summit Briefing*, EPC, 22 février 2016.

2. **D'autres mesures concrètes restent à prendre :**

_un changement des missions de la BCE vers la croissance de l'euro par volonté de prendre trop de membres,

_un renforcement de la **démocratie** et de la transparence. Cela peut passer par des référendums européens simultanés et non plus nationaux, comme celui sur le Brexit. Cela passe aussi par des élites plus représentatives. Dès lors que la politisation de la Commission est engagée, le mode de recrutement, après l'énigme affaire Barroso, peut être revu, en lien avec le Parlement européen. Il est nécessaire que les politiques soient également menées dans la clarté. Les compétences partagées doivent être plus clairement réparties. On ne peut pas simplement décider qu'un traité commercial soit finalement « mixte » en cours de route quand il est censé être une compétence exclusive de l'UE. Il faut choisir Rien n'est pire que l'impression négative des négociations secrètes en cours. Enfin, cela passe aussi par une réforme du service de recrutement européen d'**EPSO**, remodelé dans les années 2000 sur un modèle britannique. Les épreuves doivent être réeuropéanisées et ne plus ressembler à des concours à d'écoles de commerce britanniques.

Au-delà, l'Union doit dépasser les critiques limitées des europhobes et savoir aussi frontalement combattre cette idéologie. Plusieurs chantiers restent ouverts :

- **Maîtriser l'agenda européen** et relancer les grands projets sur le modèle des présidences réussies, dont certaines présidences britanniques. Si l'Europe a une raison d'être, ce sont les grands projets. Sans attendre l'issue des négociations, il faut un grand projet de relance, non un traité, mais un ensemble de nouvelles politiques renforcées et concrètes, claires et mesurables, en accord avec le Conseil. Quant aux négociations, elles doivent être claires. L'UE a intérêt à respecter les résultats du référendum et à trancher le nœud gordien. Une volonté de récupérer le Royaume-Uni sous la forme actuelle d'Etat-membre serait dommageable en termes d'image pour l'Union européenne, qui semblerait ne pas respecter les votes et encourager même les statuts particuliers.
- **Renforcer le poids géopolitique européen**, oubliés des Brexiteurs. Il y a l'illusion chez eux d'une résurrection du « splendide isolement » passé, qui risque de tourner court et de devenir un « isolement piteux ». L'élection de Donald Trump pourrait conforter la naissance d'un axe anglo-saxon, mais les Etats-Unis ont montré depuis la guerre en Irak le changement de la relation spéciale. Les nationalistes condamnent par leur étroitesse les Européens à être les grands naïfs de la mondialisation hypothéquant l'avenir de nos enfants et les condamnant à subir l'agenda mondial. Il y a là un manque de réalisme total et fascinant à l'heure où les Etats continentaux et les alliances régionales se consolident. L'Europe doit pouvoir peser. La fin de l'argument historique de la paix ne signifie pas qu'il soit caduc. Il ne faut attendre que la Russie ou les djihadistes menacent l'Union pour être ensemble et pour avoir conscience du prix de la paix. La relance de l'Europe de la Défense peut se faire dans ce contexte de menaces, même dissymétriques. Faire de l'Union européenne le continent pionnier de la COP21 par des projets européens, non nationaux sur les industries, les véhicules et

ne pas donner le spectacle de la compromission sur le diesel, les OGM. Les Britanniques ont au contraire fait peu de cas de la cause environnementale.

- **Le Brexit renvoie les Européens à un rééquilibrage continental.** La campagne a montré les divisions et les outrances racistes. L'U.E. doit réaffirmer haut et fort des symboles de l'Union contre le racisme et le dépassement du nationalisme. La priorité doit être dans le combat contre le retour des stéréotypes par des partenariats transnationaux de proximité. Il semble pour le peu prématuré de lancer des politiques de diplomatie culturelle et un Erasmus monde, alors même qu'on ferme les représentations culturelles des pays voisins en Europe. L'entente Est-Ouest et Nord-Sud est loin d'être acquise et le clivage Est-Ouest sur les questions démocratiques et économiques demande encore à être dépassé. Cela passe entre autres par une **relance d'une diplomatie culturelle interne et du plurilinguisme**. Il s'agit également de renforcer mais ne pas s'enfermer dans la relation franco-allemande voire dans une domination allemande¹⁵ qui ne doit pas être un épouvantail en l'absence d'alternative britannique. De ce point de vue, les pays latins ont un rôle important à jouer. Sur le plan économique, il s'agit de réaffirmer la solidarité régionale. L'UE doit enfin combattre la faiblesse de l'argument de solidarité dans la campagne et développer une pédagogie des aides européennes contre la dissimulation politique et médiatique dont elles font l'objet.

Conclusion

Le Brexit est surtout une prison mentale, une illusion à combattre, alors qu'elle doit être utilisée plutôt comme un catalyseur et une opportunité pour se reconstruire. Merci de votre attention.

Fabrice Serodes est professeur agrégé, docteur en histoire contemporaine, ancien élève de l'ENS. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont Anglophobie et politique de Fachoda à Mers el-Kébir. En 2016, il prépare aux concours des IEP et assiste la Commission en tant qu'expert.

¹⁵ Charles Grant

Visite de l'Ecole de Guerre à Bruxelles les 10 et 11 octobre 2016:

Les 10 et 11 octobre 2016, l'Ecole de Guerre a effectué une visite à la Commission européenne, organisée par l'AFFCE et la DG COMM, dans le contexte d'un séjour "européen" à Bruxelles. Les futurs officiers supérieurs de l'armée française ont eu la possibilité de visiter le centre de crise et ont pu assister à deux Conférences, organisées par la DG COMM:

- le rôle de la Commission européenne, exécutif politique de l'UE (intervenant service des visites)

- l'UE dans le monde et les grands enjeux aujourd'hui/ Migrants et réfugiés: Quels défis, quelles réalités?/ L'UE protège-t-elle face à la mondialisation? (intervenant: membre du Cabinet de Mme Mogherini)

Notre association tient à remercier les collègues du Centre de crise et de la DG COMM pour la qualité de cette visite.

Conférence AFFCE du 2 juin 2016: "Repenser l'avenir de l'UE en instaurant une gouvernance à multi-niveaux"¹⁶

- Pierre CALAME (ci-après « PC ») - ancien haut fonctionnaire de l'Équipement, auteur de plusieurs essais sur le rôle et la place de l'État dans la société contemporaine, ancien directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) de 1988 à 2009, dont il est l'actuel président du Conseil.

- Patrick LUSSON (ci-après « PL ») – économiste et urbaniste, ancien délégué de la région Rhône-Alpes à Bruxelles et membre du CA de Confrontations Europe. Il a été délégué de la région Rhône-Alpes à Bruxelles, de 2008 à 2013, ce qui lui confère une certaine proximité. Aussi, préalablement, il a aidé Raymond BARRE dans une démarche prospectrice citoyenne et participative, assez nouvelle pour l'époque.

Ces derniers ont co-écrit un ouvrage intitulé : « Refaire de la construction européenne une épopée ».

Cadrage par les intervenants

Selon M. Van Den Brande, membre du Comité des régions : « L'heure est venue d'une nouvelle culture et d'une approche concrète de la gouvernance européenne, une gouvernance à plusieurs niveaux ». La montée de l'euro-scepticisme dans toute l'Europe, le BREXIT voté au Royaume-Uni et le développement de mouvements manifestant une méfiance croissante de la population à l'égard de ce qu'il est convenu d'appeler les « partis de gouvernement » ou «

¹⁶ Ce compte-rendu reflète les propos des deux intervenants. Il n'engage d'aucune manière les institutions européenne ou la Commission européenne

l'establishment » révèlent que, si le sentiment d'être européen et les attentes à l'égard de l'Europe restent bien réels, l'Europe telle quelle est et telle qu'elle se fait satisfait de moins en moins les citoyens européens. Car cela fait longtemps que l'Europe ne fait plus rêver et la plupart des citoyens européens ne se sentent plus protégés ni par les frontières européennes, ni par les institutions et règles de l'Union. Tout ceci crée une instabilité politique chronique appelant à de grands changements quant au mode de gouvernance européenne. Etre européen aujourd'hui, revient à s'inscrire dans un monde devenu irréversiblement interdépendant et confronté à des défis immenses, écologiques, démographiques, sociaux, de gouvernance, dont aucun n'est réellement et effectivement relevé aujourd'hui. L'Europe ne peut pas se penser comme une île. Le grand défi des pères fondateurs de l'Europe était de guérir du poison nationaliste, de réconcilier les peuples, de mutualiser symboliquement les moyens de se faire la guerre – le charbon et l'acier – et ainsi de construire les conditions d'une paix durable entre les peuples européens. Ce projet a réussi, et l'Europe est même victime, dans une certaine mesure, de son succès puisque tous les peuples en proie à la dictature et aux guerres civiles rêvent de se réfugier en Europe. Mais aujourd'hui on ne peut séparer l'Europe que l'on veut du monde dont on rêve. D'autant plus dans un monde à la recherche d'une gouvernance mondiale capable de relever les défis communs, la manière dont la construction européenne a su jusqu'à présent incarner le dépassement pacifique des souverainetés au nom de l'intérêt commun constitue une référence unique pour le reste du monde. De sorte que, se demander quelle Europe nous voulons implique aussi de se demander de quelle Europe le monde a besoin. En parallèle, ces vingt dernières années de nouvelles méthodes qualifiées de « démocratie délibérative » ont vues le jour. Ces méthodes mettent l'accent sur un « retour aux peuples », elles sont nées au Danemark et expérimentées à petite échelle sur tous les continents. Elles ont en commun de sélectionner par tirage au sort, un panel de citoyens aussi représentatif que possible de la diversité des sociétés et d'organiser entre eux un dialogue, permettant de dégager des avis et propositions dont la pertinence est souvent source d'étonnement pour les personnes qui n'ont pas l'expérience de ce type de démarche. Les retombées positives sont sans appel. C'est ainsi que ce concept ou principe de « gouvernance à multi-niveaux » prend tout son sens. Ce dernier vise à promouvoir l'intégration communautaire par le biais de partenariat, de dialogue, de mise en œuvre conjointe et de la participation de tous - tant de tous les élus que de tous les citoyens européens – au processus européen. Le concept s'est progressivement répandu dans les débats publics de ces dernières années. Il a émergé des suites d'intenses discussions sur le rôle des gouvernements régionaux et/ou infranationaux dans le processus de construction des décisions dans l'Union européenne.

Malgré de formidables avancées - avec notamment le Traité de Lisbonne qui a ancré la gouvernance à multiniveaux dans le fonctionnement de l'UE, ou encore avec les récentes propositions de la Commission européenne concernant la future politique de cohésion qui reconnaissent la place essentielle des niveaux régional et local dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes européens - force est pourtant de constater que les efforts déployés demeurent insuffisants. En effet, les derniers événements médiatiques européens témoignent de l'absence d'instruments innovants dans le processus européen. Nous pensons que cette nouvelle forme de « démocratie délibérative » appliquée à l'Union européenne pourrait être un des moyens de repenser son avenir tout en instaurant une gouvernance à multi-niveaux.

Car l'urgence est double. D'un côté, il est impératif de refonder le projet européen en tordant le bras des sociétés européennes de plus en plus sceptiques à son sujet; et de l'autre, il convient d'éradiquer ce discrédit général dont fait l'objet le personnel politique européen. Ainsi ce nouveau mode de démocratie viendrait pour ainsi dire combler les lacunes du mode d'exercice de la démocratie actuelle. Car l'enjeu premier de la démocratie - qui est la construction d'un avenir commun auquel tous se sentent associés - doit retrouver sa place initiale.

C'est à la lumière de tout ce qui précède que les deux intervenants ont indiqué comment ils en sont arrivés à penser que c'est à partir des réflexions des citoyens que nous devrions repenser le projet européen et que, pour y parvenir - en ce qu'il ne suffit pas de « redonner la parole au peuple » -, il convient de mettre à leur disposition des outils de communication efficaces et solides. Tout simplement parce que c'est en assurant une meilleure participation des citoyens à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques européennes que l'on pourra poser les bases nécessaires au succès de ces politiques.

Intervention de Pierre CALAME

L'AFFCE a eu l'idée de nous faire intervenir à l'occasion d'une lettre écrite au mois de mars et qui était plutôt un cri : « Sauvons l'Europe ! ». Je crois que l'Europe est plongée dans une crise très grave et notre lettre comporte des propositions, sur lesquelles je voudrais m'attarder. Tout ceci vient de loin, et je me permettrai de remonter à l'histoire de notre fondation. Pourquoi un ancien haut fonctionnaire de l'état français a-t-il choisi de travailler pendant trente ans dans une fondation lui conférant une vocation internationale » ? A la fin des années 70 et au début des années 80, j'avais le sentiment que tant l'échelle nationale que le mode d'action étatique ne correspondaient plus aux défis auxquels nous étions confrontés. Ce constat était plus général. Il y avait une disjonction de plus en plus grande entre les systèmes de pensées référentiel-intellectuel - dans lequel on se mouvait éventuellement sans s'en rendre compte parce que c'est notre train-train quotidien hérité du passé - et les défis à relever. Donc, il y a exactement trente ans, nous avons créé un groupe, un collectif d'intellectuels - qui s'appelait : « le groupe de Wellesley » puisqu'on se réunissait à Wellesley - pour essayer de réfléchir ensemble à une situation qui nous dépassait chacun individuellement, mais nous avions envie de mettre en commun notre vision des choses. C'est à partir de là que j'ai effectivement pris conscience du fait que nous ne nous préparions absolument pas aux défis systémiques qui nous attendaient. Je me suis rendu compte que, le plus urgent dans de telles situations, c'était de penser et, donc, de recréer un cadre qui soit adapté aux défis. A partir des années 1993-94, à l'issue d'un long trajet intellectuel, nous avons lancé « l'alliance pour un monde responsable et solidaire ». Le constat était que nous étions en face de nombreuses interdépendances - devenues mondiales - avec une séparation très nette entre le caractère irréversible des interdépendances - en particulier notre impact sur la planète - et le caractère finalement éminemment irréversible - contrairement aux idées reçues - qui est la globalisation économique. Nous savions que sous l'effet de passion, nous pouvions parfaitement faire éclater un système, qui était intégré au plan économique. Mais au fond, nous avions à gérer des interdépendances mondiales, de plus en plus complexes et fortes ; et dans le même temps nous étions en face d'une contradiction. D'un côté, on disait qu'il faudrait plus de

gouvernement mondial pour être capable de gérer ces interdépendances et dans le même temps, il n'y avait pas de conscience d'un destin commun. En résumé nous tournions en rond, faute des méthodes et mécanismes permettant de construire des perspectives communes citoyennes au niveau mondial. C'est alors que nous avons eu l'idée d'explorer des solutions. C'est ce que nous avons fait jusqu'à ce que nous trouvions en 2001 « l'assemblée mondiale de citoyens ». Il s'agissait, entre autres, d'établir des conditions pour se parler entre populations différentes – par exemple entre les indiens, les chinois et les africains - d'une part, mais aussi les conditions pour se parler entre gens issus des entreprises, paysans, militaires, élus et responsables locaux. Cela demandait des processus complètement différents du processus de dialogue intergouvernemental. Je me suis rendu compte qu'en étant extrêmement rigoureux dans la manière de bâtir le dialogue dans cette incroyable diversité, nous étions capables de relever ensemble quelques défis communs. En effet, ce n'est qu'en ayant pointé quelques défis communs que l'on peut commencer à parler de stratégie commune. Nous nous sommes aperçu, qu'au fond, il y avait pour le 21^{ème} siècle quatre défis principaux. Ce nombre peut paraître limité, mais chacun d'entre eux est extrêmement difficile à relever parce que ces derniers mettent précisément en cause les systèmes de penser, les représentations, les ressentiments, les institutions, l'éducation, etc...

Plus précisément, il s'agissait de :

- a) Faire émerger la conscience d'un destin commun. Soit faire émerger l'idée d'une communauté mondiale de destin unie par les défis de l'avenir à défaut d'être unie par des valeurs, une religion, des philosophies ou une histoire commune.
- b) Responsabiliser. Pour gérer une planète unique et fragile, il fallait que nous nous mettions d'accord sur des valeurs communes et donc que nous nous découvriions mutuellement. Nous avons donc progressivement pris conscience que le cœur de l'éthique du 21^{ème} siècle serait la responsabilité et non pas les droits. D'où l'importance de la question de la responsabilité comme construction sociale, qui va du rapport avec le voisinage jusqu'au droit international.
- c) Réformer. C'est ce que j'ai appelé « la révolution de la gouvernance ». C'est-à-dire comment construire la gestion à l'échelle mondiale de systèmes complexes alors qu'on était encore complètement dans l'intergouvernemental, dans le cloisonnement, dans la séparation des rôles des acteurs, etc.... Donc nous avons un système de séparation en permanence.
- d) Repenser. Il s'agit de s'attaquer au système économique pour revenir sur le colonialisme du 18^{ème} siècle. D'ailleurs ce défi a fait l'objet d'un livre intitulé « Essai sur le colonialisme ». En d'autres termes, il revient à reproduire le bien-être de la communauté dans le respect des limites de l'environnement - c'est-à-dire considérer effectivement que l'illusion de l'illimité qui a guidé l'Occident et qui a construit notre économie actuelle à partir du 18^{ème} siècle était de nouveau dans l'impasse et qu'il fallait faire un grand retour en arrière vers ce qui était la réalité de toutes les communautés avant le 18^{ème} siècle avant la rupture industrielle et qui va devenir notre réalité future - la gestion de la finitude des ressources et la construction du bien-être pour tous. A travers ce travail de la Fondation et celui de l'organisation mondiale de citoyens, nous avons pu voir à quel point la mise en scène de la diversité des acteurs était fondamentale. Pour situer un peu notre démarche par rapport à la rencontre internationale,

nous nous sommes imposé des quotas par régions du monde. D'ailleurs, nous nous sommes imposé des quotas sociaux professionnels – ce qui comprend à la fois des militaires, des paysans, des chefs d'entreprise etc... et nous nous sommes imposé une méthodologie très rigoureuse de travail en petits ateliers. Le but étant de voir émerger petit à petit ces défis communs.

Comment je me suis pris de passion pour l'Europe ?

Cette passion m'est venue grâce à mes voyages à travers le monde. Dans les années 70, durant mes fonctions de haut fonctionnaire en France, l'Europe ne suscitait déjà plus de passion. C'était une donnée de notre environnement mais, au fond, ce n'était pas vraiment notre horizon quotidien. La période de la réconciliation franco-allemande était passée et l'Europe devenait une routine pour nous.

C'est en commençant à voyager à travers le monde que j'ai commencé à comprendre ce que l'Europe avait d'absolument unique. Pour cause, nous ne pouvons pas nous rendre en Amérique latine, ou en Chine ou encore en Afrique sans que l'on nous demande : « comment avez-vous fait pour vous réconcilier avec les allemands ? Au fond, comment avez-vous réussi pacifiquement à dépasser la question de la souveraineté ? » – questions que ces pays n'arrivent toujours pas à résoudre. J'ai donc pris conscience que l'Europe était une aventure absolument unique et qu'elle fascinait à l'extérieur. Toutefois, aujourd'hui, elle fascine de moins en moins - mais ça c'est une autre question - mais dans les années 90, elle fascinait encore.

Indépendamment de la fascination, j'ai pris conscience que, si l'Europe se défaisait, cela serait un problème pour le monde, ce serait un drame. Parce qu'au moment où l'on doit absolument dépasser les souverainetés pour gérer nos défis communs, le fait que le seul endroit où ça a été poussé jusqu'à certain niveau se défasse, est un message tragique pour le monde. Dans nos motivations pour sauver l'Europe, c'est quelque chose qui m'anime extrêmement fortement. Or dès 1996, nous avons organisé une rencontre avec les derniers pionniers du début de la construction européenne et nous leur avons fait raconter l'histoire. Nous nous sommes alors rendu compte que, dès cette période l'Europe n'était plus une épopée. Elle ne suscitait plus de passion et qu'il était indispensable de comprendre le point de départ.

En somme nous avons pris conscience de deux choses :

a) L'existence d'un discours apparemment rationnel sur l'Europe et l'unification du marché conduisant à un surpoids de prospérité. Discours que plus personne n'est objectivement prêt à écouter mais qui continue à mouliner. La construction de l'Europe par l'unification du marché n'avait été qu'un plan « B ». C'est véritablement l'échec de la communauté européenne de défense qui a amené les fondateurs européens - sous l'impulsion d'ailleurs du belge Paul Henri SPAAK de dire : « nous ne pouvons pas abandonner une aventure aussi fondamentale, d'après deuxième guerre mondiale, étant donné que nous n'avons pas réussi à faire l'Europe par le politique, alors replions nous. Passons au plan « B » et faisons passer la construction de l'Europe par l'économique ». Le problème est que, ce qui a été efficace, comme plan « B », se

retourne maintenant contre l'Europe. D'ailleurs c'est tellement frappant lorsque l'on discute avec les générations plus jeunes que nous, ils nous disent : « en fait l'Europe, elle a été faite pour les grandes banques, les lobbyings, pour les grandes entreprises etc... ». Ce à quoi nous rétorquons : « absolument pas, l'objet de l'Europe c'était la paix. Ce n'était pas du tout cela. ». Je crois surtout qu'ils tombent des nues, tellement la mécanique s'est enclenchée de manière complètement perverse. Pour exemple, l'unité du marché européen est maintenant beaucoup plus poussée que celle du marché américain. En ce que les Etats américains ont beaucoup plus de liberté pour fixer des normes – en fonction des habitudes locales etc...- contrairement à ce que nous avons ici. En effet, cette idée que l'on gouverne par des directives, par des réunifications etc..., a fait naître un contraste complet entre des mécanismes qui continuent de manière de plus en plus aveugle et automatique à produire de l'unité, des directives, etc... Sur les autres domaines, il y a seulement de la coordination ouverte – qui est souvent regardé par les fonctionnaires européens eux-mêmes, d'une certaine manière comme une gouvernance au rabais. Donc alors qu'il y avait, tout un grand discours sur « regarder l'Europe, c'est l'unité et la diversité » ; en réalité, la nature de la gouvernance européenne ne permettait pas cela. Au point que, avec l'unité du marché - en même temps le marché s'est globalisé au niveau mondial - l'Europe est devenue tout simplement le ventre mou de la mondialisation - là où elle s'exerce sans régulation parce que il n'y a pas en face de pouvoir politique qui soit capable de le relever.

b) Les remèdes avancés par les Think tanks, les europhiles et autres sont devenus totalement inaudibles pour la population. Nous avons l'impression que tout ceci mouline de l'intérieur et que les perdants de la mondialisation ne voient aucun sens à ces propositions. Mais en fait, comme toujours, nous moulinons en passant à côté de la question essentielle de savoir si l'Europe a encore un sens. Je pense que nous avons raté un certain nombre d'occasions majeures. En particulier, le livre blanc qu'avait lancé Prodi en 2000, qui était une occasion de débattre à nouveau de l'ensemble de la gouvernance européenne et qui a littéralement accouché d'une souris.

Comment pourrait-on redonner un sens à l'Europe ?

Dans ce cri « Sauvons l'Europe ! » faisant suite à cette réflexion sur « comment redonner le sens de l'épopée », nous avons mis en avant trois idées. Au fond, il n'y a jamais eu de « processus tacite » de l'Europe. Souvent lorsque l'on parle de gouvernance, cela renvoie à la gouvernance de communauté instituée. Donc on admet que la communauté instituée doit être gérée, il lui faut des pouvoirs, des équilibres et autres. Cependant, la vraie question de la gouvernance est de savoir comment est instituée une communauté. Là finalement, je retrouve au niveau de l'Europe, ce que j'ai vécu au niveau mondial.

La raison pour laquelle cela me bouleverse autant est qu'effectivement l'élargissement de l'Europe a été fait de manière rapide – d'abord avec les amis d'Europe du sud et puis d'Europe centrale, car cela était humainement impossible de refuser cet élargissement.

Toutefois, sa mise en œuvre a totalement fait l'impasse sur la question de savoir ce que l'on veut faire ensemble. Donc, lorsque l'on essaie de comprendre comment est instituée une communauté, il faut réfléchir sur les processus. Dans notre proposition de 2014, il était

question d'assemblée instituante et non pas de constituante. Très souvent dans les constitutions, on ne voit que la partie technique de la répartition du pouvoir. De plus en plus, on se réfère aux préambules des constitutions, comme étant les conditions fondamentales « du vivre ensemble », les « intentions d'être ensemble » ; avant de discuter de la technique de répartition des pouvoirs entre les institutions.

Ainsi, la question de savoir quel serait l'objet de notre accord est donc fondamental. Dans les communautés traditionnelles, cet objet se réfère à une histoire commune, voire à des ancêtres communs. Lorsqu'il s'agit du monde, nous nous référons à la nature irréversible de l'interdépendance, donc à la question du destin commun. Cela étant, pour essayer de surmonter les ressentiments du passé et en même temps rechercher, malgré tout, des éléments de valeurs communes - comme évoqué précédemment pour découvrir petit à petit la question de la responsabilité. Dans le cas de l'Europe, il faut à présent inventer des processus citoyens qui littéralement mettent en scène le dialogue des citoyens. Donc, plus précisément savoir qu'est-ce qu'ils veulent être et ce qu'ils veulent faire ensemble ? Tant que nous serons tout simplement renvoyés aux gouvernements - comme relais de communication concernant la communication sur l'Europe - nous serons dans le cas d'un proverbe chinois, qui parle de couper le manche du couteau avec sa propre lame. Il est donc impératif d'inventer l'équivalent de ce que devrait être une assemblée instituante. Mais aussi s'expliquer pourquoi on est ensemble. Pas seulement ensemble pour fabriquer de la prospérité économique moyennant un abandon de notre liberté, de nos autonomies, car cela ne marche absolument plus. D'ailleurs, ce qui est extrêmement frappant lorsqu'on lit les propositions faites pour sortir de la crise européenne, il y a des contradictions fondamentales. Parce que, pour certains, concernant l'euro, nous sommes restés au milieu du gué, il faudrait le compléter avec des politiques sociales, il faudrait de nouveaux abandons de souveraineté. Tout ceci étant des discours totalement inaudibles pour 80% de la population. Mais tout cela ne fonctionnera tout simplement pas.

Ainsi un certain nombre d'actions s'impose :

a) la première chose à faire est de revenir aux fondamentaux. Pour cela, il convient de se demander, si nous avons bien en commun un certain nombre de défis et de valeurs sur lesquels nous nous positionnons.

b) la deuxième chose à faire est de repenser la gouvernance européenne. Il s'agit véritablement de la réformer et dont le fil directeur majeur est celui de la gouvernance à multi-niveaux. Les impasses sont aussi grandes chez les souverainistes que chez les fédéralistes, en ce sens que dans les deux cas, historiquement on a cherché à répartir les compétences entre les différents niveaux. Or, aujourd'hui, il n'y a aucun problème qui puisse être traité à un seul niveau. A cet égard, il convient de penser l'articulation entre les différents niveaux – d'ailleurs nous avons beaucoup travaillé sur ces questions que j'ai appelées « le principe de solidarité active ». Dans le cas de l'Europe, à travers la méthode de coordination ouverte, beaucoup de chemin méthodologique a été fait, mais quelque part ils ne se transforment pas, faute de pensée. En 2009, le Comité des régions européennes a publié son livre blanc sur la gouvernance à multi-niveaux, et c'est à ce moment-là que d'une certaine

manière ce terme a pris une dimension unique à l'échelle de l'institution européenne mais - sans traduction concrète - il est donc resté incantatoire. Je suis absolument convaincu que, si on ne relâche pas un certain nombre des contraintes qui pèsent sur la population européenne - du fait de cette obsession de l'unification de l'Europe par les marchés - nous n'arriverons pas à construire de la volonté politique sur les autres domaines. Donc je pense qu'il est impératif de débattre sur quelle serait la gouvernance à avoir - à l'échelle de cinq cent millions de citoyens - qui combine à la fois l'unité et la diversité - et qui ne soit pas « vous devez choisir entre l'unité et la diversité », car cela ne marchera pas.

c) la troisième chose à faire est en lien avec la question de savoir qu'est-ce que l'Europe veut être par rapport aux défis communs du monde. Je trouve tragique que l'Europe qui était à la pointe de la transition vers des sociétés durables ait complètement disparue. Celle qui mettait en exergue la recherche d'un équilibre entre efficacité économique et justice sociale, avec une attention particulière quant aux questions d'environnement, avec une convention des maires européens qui a montré quand même une volonté d'aller de l'avant, dans cette transition, à la COP 21, lors des dernières négociations climatiques. Or, faire face aux défis climatiques, combiner bien-être, développement de l'emploi et réduction des consommations énergétiques y compris l'énergie grise - qui est incorporée dans les biens importés qui représente plus du tiers de la consommation d'énergie en Europe avec les outils économiques classiques - nous en sommes incapables. Parce que payer avec la même monnaie ce qu'il faut consommer et ce qu'il faut développer, cela ne fonctionne pas. Il est donc nécessaire d'avoir une nouvelle pensée sur le contingentement de la monnaie. L'Europe est normalement capable de porter ce débat. Mais elle est en train de succomber aux divergences d'intérêts entre les pays qui ont beaucoup de charbon et ceux qui n'en ont pas... Mais sans une vision nouvelle de l'économie appliquée à la transition vers des solidarités durables, l'Europe ne retrouvera jamais une place de leadership. Celle-ci étant pourtant fondamentale car pour retrouver de l'énergie, il faut être porteur de quelque chose au niveau mondial. Je crois que l'on ne peut pas penser l'Europe sans se demander : « de quelle Europe le monde a besoin ? ». Autrement dit, le monde a clairement besoin de l'Europe. Mais pour le monde, l'Europe a fait une marche arrière absolument phénoménale face à une crise - je reprends l'expression de Georges Berthoin, pour ceux qui ne connaissent plus ce nom, c'est le dernier survivant de la période du plan Schuman. Il était le directeur du cabinet de Jean Monnet à cette époque - qui n'hésite pas à dire que la crise que l'on vit aujourd'hui est largement comparable dans son ampleur, à celle du début années 50, au moment de l'échec de la CED. Donc, là vraiment l'Europe est à un moment - indépendamment du Brexit - de vérité absolument vital.

Ainsi, partons du constat que les propositions moulinées par les « Think Tanks » de l'intérieur - y compris les problèmes urgents des migrants - ne peuvent pas trouver d'appui, si on a une Europe qui a perdu son sens pour une part croissante de la population. Il faut absolument penser « out of the box », sortir de la routine et prendre des initiatives fortes.

En résumé, je viens de vous présenter les trois initiatives que je vois à notre portée et qui sont de nature à faire sortir l'Europe de l'ornière.

Parce que si nous retrouvons cette idée commune, l'idée que l'on est ensemble pour faire quelque chose, les problèmes qui aujourd'hui paraissent insolubles - que ce soit l'immigration, les inégalités sociales - trouveront une solution. Mais que faute de vision d'ensemble - on se retrouve sur les égoïsmes nationaux - ces questions ne trouveront pas de solutions.

Intervention de Patrick LUSSON

J'apporterai juste un éclairage plus focalisé sur la question de la démocratie et de la participation des citoyens.

L'Europe d'aujourd'hui

Il est clair qu'elle a été imaginée par quelques hautes personnalités dans les années 50 avec quelques difficultés. Pour cause, les accords politiques nécessaires à la CED n'ayant pas fonctionnés, nous avons rebondi tout d'abord sur le traité de Rome puis sur la Communauté européenne. Tout ceci provenant quand même essentiellement d'en haut. C'est-à-dire que ce sont des élus des gouvernements - dont Mr. Schuman qui était ministre des affaires étrangères de la France, qui ont fait naître le traité de Rome (traité signé par six gouvernements).

Enfin les citoyens - tant que les choses allaient bien et que l'on était dans les 30 glorieuses, qu'il n'y avait pas de crise, il y avait la reconstruction - ont vécu positivement cette Europe. D'abord parce qu'elle avait créé la paix en Europe - c'était quand même l'essentiel de la réflexion de Schuman du départ, à savoir : comment briser cette fatalité des querelles et des guerres franco-allemande à répétition. Tant qu'il n'y avait pas de crise, les citoyens voyaient les avantages et l'intérêt de cette construction qui se faisait sans eux. Malgré le Parlement européen, nommé puis élu au suffrage universel, avec la codécision c'est à dire l'émergence d'une démocratie représentative dans les institutions. Mais aujourd'hui, les discours tenus par ces institutions - y compris les institutions les plus représentatives, dont le parlement, par rapport aux réponses à apporter aux différentes crises que nous vivons, sont en tout cas de moins en moins compris et crédibles par rapport à la population, aux populations et aux citoyens. Effectivement, sur le terrain, on s'aperçoit que non seulement il y a un désintérêt croissant par rapport aux questions européennes - ma voisine me disait qu'être fonctionnaire européen ne fait manifestement plus rêver. C'est notamment le cas dans un certain nombre de pays et en particulier dans les pays fondateurs. Aujourd'hui cela me semble être un élément significatif pour que nous essayions de participer à la vie locale plus activement en défendant les idées européennes. Je suis membre à la fois du groupe Confrontation du mouvement européen France et membre du Team Europe, qui est un groupe de conférenciers, labélisé par les institutions européennes (dans mon cas par la délégation de l'Union à Paris, nous sommes une quarantaine en France, appelé à répondre à des demandes de conférences dans les écoles et lycées, auprès des citoyens). Nous voyons bien que le discours européen classique institutionnel et labélisé a énormément de mal à passer. De surcroît, nous nous retrouvons de plus en plus entre initiés. Par exemple, le 9 mai, avait lieu la fête de l'Europe à La Rochelle, où nous avons essayé d'organiser un maximum de manifestations, y compris avec l'une de nos députées européennes, Elisabeth Morin-Chartier. Nous ne nous sommes retrouvés qu'à 35 ou 40 personnes et, à y regarder de plus près, nous

nous connaissions tous car, soit nous étions membre du Mouvement Européen, soit nous avions fait un Erasmus ensemble. Cela est très dommageable pour l'Europe en ce que la crédibilité de l'Europe n'existe plus dans l'esprit des citoyens. Grâce à mes expériences passées, j'ai eu l'occasion de conduire un certain nombre de démarches citoyennes, au grand Lyon avec Raymond Barre, dans le cadre d'une prospective participative et européenne qui s'appelait « Millénaire 3 », à la région Rhône-Alpes où, avant de venir à Bruxelles, je m'occupais de démocratie participative puisque l'on avait un vice-président à la démocratie participative en Rhône-Alpes. A la lumière de ces expériences, notre réflexion nous a conduits à expérimenter à plusieurs reprises, au-delà de « l'assemblée mondiale de citoyens », de manière très concrète, sur tout un mandat, la mise en place « de panels de citoyens ».

Nous nous sommes alors aperçus que cela fonctionnait bien. Car cette idée mobilisait tous les citoyens - qui étaient tirés au sort d'après un échantillon représentatif (ils étaient informés et formés sur la question qui leur était posée). Alors ceci pourrait être l'avenir des espaces ruraux ou encore celui du schéma régional de transports.

Nous nous disons maintenant que cela pourrait être aussi finalement l'Europe de demain. Il s'est alors posé la question de savoir comment envisager l'Europe de demain. Car d'un côté les citoyens ne croient pas aux discours européens et de l'autre les sondages montrent - encore en France en tout cas - que 60 % pensent que l'avenir est européen. Donc nous nous retrouvons avec une contradiction flagrante. Pourtant notre avenir ne peut-être qu'euro-péen. Finalement est-ce que l'Europe fonctionne aujourd'hui telle qu'elle se construit ? Nous ne pensons pas que ce soit cette Europe-là qui va répondre aux défis de demain que nous devons relever. Nous ne pensons pas que le niveau national puisse porter cette idée de panel citoyen. Par contre, nous pensons que cela pourrait être porté au niveau régional – qui est plus facile à organiser. Notre objectif serait donc de trouver une région par pays, une région dans les 28 pays de l'Union, serait l'idéal. Toutefois, nous pourrions accepter d'en avoir un peu moins. Il en faudrait au moins une dans les principaux pays - qui acceptent de constituer un panel citoyens sur cette question de l'avenir de l'Europe. Ensuite réunir l'ensemble des conclusions de ces panels à Bruxelles, de manière à porter cet espèce de mini-assemblée instituante et peut être de redonner cette envie d'Europe. Il est très important que cette envie d'Europe soit élaborée à partir des attentes, des envies et des espoirs des citoyens. Parce que finalement refaire de l'Europe une épopée, c'est faire en sorte que les citoyens européens retrouvent l'espoir dans cette communauté. Nous sommes passés de la Communauté européenne à l'Union européenne - mais une Communauté, c'est plus fort qu'une Union qui n'est que la juxtaposition de 28 gouvernements – mais il s'agit là d'un problème de sémantique.

Le "panel de citoyens", une réponse concrète

Il convient à présent de retrouver des valeurs communes par le biais de « panels de citoyens ». Aujourd'hui, lorsque l'on s'attarde à lire attentivement tous les livres, les déclarations ou toutes les prises de position - qui sont faites par les uns et les autres - manifestement, ils sont tous aussi inquiets que nous sur l'avenir de l'Europe. D'ailleurs, le premier article d'un livre ou d'une déclaration est : « il faut redonner la parole aux citoyens ».

Ensuite, lorsque l'on déroule le programme où les mesures proposées, les citoyens ont complètement été oubliés. Donc il nous semblerait important de le mettre en place. De plus nous disposons d'une méthodologie qui existe et qui a fonctionné dans le passé. D'ailleurs le Danemark a ouvert la voie avec ce qu'il nomme « les conférences du citoyen » qui fonctionnent très bien.

Divers Etats ou régions dans le monde, s'en sont inspirés - j'ai appris par exemple, qu'au Texas, il y avait eu ce type de réflexion sur leur avenir énergétique. Pourtant le Texas regorge de pétrole. Ainsi, nous pensons que la solution est à rechercher du côté des citoyens. C'est à travers la réflexion de citoyens tirés au sort – qui souvent pensent plus librement car beaucoup plus libres dans leur tête que leurs élus ou élites formatés dans un système institutionnel avec des jeux de rôles - qu'émerge des choses nouvelles qui d'après eux répondent aux nécessités de la vie en commun et de cette communauté instituée. Notre présence à Bruxelles s'explique également par un tour de piste - ainsi aujourd'hui nous bénéficions de cette conférence, nous verrons le Comité des régions, nous avons vu le Conseil, nous rencontrons des députés européens – en vue de tester cette idée de « panel citoyen » à l'échelle européenne, qui permettrait de redonner la parole aux citoyens, tout en essayant de refaire de la construction européenne cette épopée qu'elle a été et que malheureusement elle n'est plus.

PROCHAINES CONFERENCES ET ACTIVITES DE L'AFFCE

8 mars 2017: Philippe Cordery, députés des Français du Bénélux viendra présenter le rapport de la Mission d'information, dont il est le Vice-Président, sur les suites du référendum Britannique et le suivi des négociations.

Invitation à l'adresse suivante: <http://www.affce.eu/agenda/presentation-du-rapport-dinformation-sur-les-suites-du-referendum-britannique>

Rapport d'information: <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i4485.pdf>

13 mars 2017: L'Ambassadeur de France après du COPS, M. Suran, viendra faire une conférence sur la politique de sécurité de l'UE.

Invitation à venir

29 mars 2017: l'Association coopérative financière des fonctionnaires Internationaux et Européens (AMFIE) viendra présenter ses services

Site Internet: <https://www.amfie.org/?lang=fr>. **Invitation à venir**

Vous recevrez les invitations via notre adresse e mail, un peu avant chacun de ces événements. Vous pouvez également les trouver sur notre site: www.affce.eu

LA VIE DES INSTITUTIONS

Le Parquet Public Européen: où en est-on?

Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le 1er décembre 2009, une nouvelle base juridique a été instituée visant à instaurer un parquet européen. Si d'aucuns pensaient créer un organe similaire à un FBI européen pour lutter contre la criminalité transfrontalière, les objectifs ont été revus à la baisse face aux inquiétudes de certains États membres.

Il aura fallu attendre 2013 pour que les négociations pour la création d'un parquet européen débutent. Ce dossier est sensible et aujourd'hui le règlement du Conseil se fait toujours attendre, après de quatre ans après le début des discussions. Pourtant, l'idée est simple: que des procureurs européens soient en mesure de rechercher, de poursuivre et de renvoyer en jugement (au plan national) les auteurs d'infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.

Eurojust avait déjà réalisé un progrès important en matière d'entraide judiciaire dans le cadre des enquêtes nécessitant des investigations dans un autre pays de l'UE. Mais c'est aujourd'hui insuffisant car seul un procureur de compétence européenne est capable de combattre efficacement le crime organisé, la corruption de haut niveau, les fraudes "carousel" sophistiquées à la TVA ou le blanchiment d'argent. A titre d'exemple, on peut citer la gigantesque fraude à la TVA carbone qui a porté, à la fin des années 2000, sur plusieurs milliards d'euros et donné lieu à des poursuites dans plusieurs pays européens sans pouvoir couvrir la totalité des transactions frauduleuses.

L'enjeu est énorme pour les contribuables européens. A côté des fraudes au budget de l'UE estimées à 3 milliards d'euros, les budgets nationaux sont privés de plus de 50 milliards d'euros chaque année en raison des fraudes à la TVA intracommunautaire. Or, 60 % des recommandations d'enquête ou de poursuite formulées par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), ne sont suivies d'aucun effet dans les pays concernés.

Malgré ces constats, le projet actuel de procureur européen demeure bien en deçà de celui imaginé à l'origine par la Commission. Plusieurs Etats membres demeurent réticents à partager une infime partie de leur pouvoir en matière de poursuite judiciaire, et ce nonobstant les déclarations affichées pour un espace judiciaire européen et la lutte contre la fraude internationale.

Si le projet aboutit, le procureur européen ne sera donc pas totalement indépendant des Etats membres. Il sera assorti d'un collège composé d'un représentant du parquet de chaque pays, ayant son mot à dire sur les dossiers concernant le pays qu'il représente. Le schéma est aussi moins centralisé avec la présence de procureurs de liaison dans chaque pays afin de diriger les investigations demandées par le parquet européen. Enfin, les poursuites seront engagées devant les juridictions nationales, qui conservent la compétence de jugement comme pour toutes les infractions.

Certaines voix ont dénoncé dans ce partage des responsabilités un affaiblissement de l'action publique, censée défendre les intérêts de l'Union.

Suite aux réticences de certains Etats membres, en décembre 2016, les ministres européens ne sont pas parvenus à se mettre d'accord à l'unanimité. On se dirige donc vers le scénario d'une coopération renforcée entre les Etats membres (qui demeure dans tous les cas un plan B).

Cependant, il y a fort à parier que le projet tant vanté n'aboutisse pas encore cette année ou soit une nouvelle fois revus, alors que 2017 est une année électorale dans plusieurs pays d'importance (FR, DE, IT, NL).

En effet, alors que les Pays-Bas, la France et l'Allemagne se préparent à des scrutins nationaux dont l'issue peut renforcer l'euroscepticisme, on entend déjà les critiques de certains: "Avec le procureur européen, même notre police ne nous appartiendra plus !".

Ces pays prendront-ils le risque d'un tel débat interne dans les mois qui viennent?

Il faut donc s'attendre à ce que la discussion sur le parquet européen soit une nouvelle fois reprotée, alors que le projet était originellement porté sur les fonds baptismaux par le Traité lui-même. Récemment, le Ministre de la Justice français soulignait: "La création d'un parquet européen n'est pas une option mais une obligation du Traité".

Forum des carrières de l'Europe du 3 décembre 2016, organisé par le SGAE

En décembre dernier s'est tenu, sous l'égide du Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) du Ministère des Affaires étrangères, avec le soutien d'une centaine de partenaires institutionnels ou privés, le 2ème Forum des carrières de l'Europe dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental à Paris, Palais d'Iéna. Grand succès d'affluence puisqu'environ 2800 participants se sont pressés aux différentes tables rondes et ateliers (1 200 participants lors du 1er Forum), et près de 2 000 personnes ont suivi les débats en direct sur internet. Grand succès quant au contenu également puisque les réponses au questionnaire de satisfaction ont fait apparaître un taux de satisfaction globale de 94 % (89% en 2015), ainsi qu'un taux de 80% de personnes ayant obtenu des réponses concrètes à leurs attentes quant aux opportunités, débouchés et perspectives de carrière dans les métiers de l'Europe (81% en 2015). S'agissant de la durée du Forum, 87% des participants l'ont trouvé adéquate (contre 83% en 2015) et la qualité globale des tables rondes a été jugée satisfaisante (89%, contre 91% en 2015), comme celle des ateliers (89%, contre 87% en 2015).

Plusieurs collègues de la Commission et du Parlement européen ont animé certains de ces ateliers sur les emplois dans les institutions et agences européennes, pour les diplômés comme pour les doctorants, sur les concours EPSO et sur les modalités pratiques pour bien s'y préparer (comment écrire un CV et une motivation convaincants par exemple et où trouver des préparations adéquates à ces concours). La participation aux ateliers était élevée (de 30 à 50 participants) ainsi que les questions et demandes de renseignements complémentaires.

Dans le vaste hall d'entrée, de très nombreux stands permettaient aux visiteurs de trouver de l'information sur les universités et grandes écoles, sur certaines firmes de consultants actifs à Bruxelles, sur le Bureau de représentation de la Commission à Paris, sur EPSO, sur de grands partenaires privés et publics.

Le succès grandissant du Forum des carrières de l'Europe confirme que cette manifestation s'inscrit dans une politique d'influence active permettant notamment de répondre à un réel besoin d'information des jeunes diplômés quant aux diverses filières professionnelles européennes, voire même de contribuer à faciliter

Opération « Retour à l'école » (Back to School) 2017



Les fonctionnaires européens français retrouvent les bancs de l'école pour sensibiliser les jeunes à l'action de l'Union européenne. Le projet «**Retour à l'école**» (**Back to School**) propose aux membres du personnel des institutions européennes de s'inviter le temps d'une journée dans une école – de préférence celle où ils ont eux-mêmes été élèves. Cette initiative a été lancée en 2007 par le gouvernement allemand pour marquer le début de sa présidence de l'UE. La Commission a également soutenu le projet et les présidences successives du Conseil de l'UE ont pris le relais. Des fonctionnaires de tous niveaux participent à l'aventure et deviennent les ambassadeurs de l'UE. Pour la troisième année, la France, participe au programme et accueille des fonctionnaires européens dans leur ancienne école.

Cette nouvelle édition se déroulera cette année sur une période plus courte, du 2 janvier au 31 mars 2017, afin d'éviter toute interférence avec les prochaines échéances électorales. Le Ministère de l'Education Nationale a d'ores et déjà informé les académies de la tenue de cette édition, afin que ces dernières puissent vous accueillir dans les meilleures conditions lors de votre déplacement.

Grâce à l'organisation de plus de 100 visites de fonctionnaires travaillant dans les institutions européennes, plus de 8 000 élèves ont été sensibilisés aux questions européennes et ont pu faire part de leurs interrogations et de leurs espoirs, dans une période charnière pour l'Europe. Les témoignages des élèves et des enseignants des établissements visités montrent combien les échanges ont été utiles et appréciés.

Les fonctionnaires européens connaissent mieux que quiconque l'Europe, son fonctionnement et ses projets. Ils sont donc les mieux placés pour faire vivre de l'intérieur l'aventure qu'est la construction européenne, partager avec les jeunes des établissements que vous avez fréquentés les valeurs de l'Europe et leur faire prendre conscience de son importance dans la vie de notre pays.

Au-delà de l'émotion que procure le retour dans une salle dont on a fréquenté les bancs, il y a surtout cette vérité de l'échange avec des jeunes qui amène à présenter sa vision de l'Europe et le sens de son engagement au service du projet européen. La Commission souhaite que ceux qui ont déjà participé aux éditions précédentes continuent l'expérience. Pour les autres, elle espère un grand succès! Toutes les académies se mobilisent pour accueillir des fonctionnaires européens, de nationalité française, dans les meilleures conditions lors de cette nouvelle édition.

Ensemble, par notre mobilisation, faisons comprendre et aimer l'Europe.

Vers le livret "Retour à l'Ecole" :
<https://myintracomm.ec.testa.eu/corp/comm/BckToSchool/Documents/Livret%20Retour%20c3%a0%20l%27%c3%a9cole%20Edition%202016.pdf>

Pour vous aider à préparer au mieux votre intervention autant sur le fond que sur la forme, vous trouverez les outils suivants sur le site intranet du Back to school <<https://myintracomm.ec.testa.eu/corp/comm/bcktoschool/pages/project.aspx>> et
<https://myintracomm.ec.testa.eu/corp/comm/BckToSchool/Pages/Campaign2017.aspx>

- De fiches thématiques sur la PAC, le TTIP, le Plan d'investissement, l'euro ainsi qu'une brochure sur la crise des réfugiés.
- Les fiches "Décodeurs de l'Europe", disponibles en première page du site de la Représentation <<https://ec.europa.eu/france>>, à partir du 14 décembre.
- Et enfin, un ensemble de fiches explicatives que nous avons réalisées pour l'Association des maires de France :
https://ec.europa.eu/france/news/20161201_articles_thematiques_europe_fr

l'établissement de passerelles avec des recruteurs potentiels.

FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'UE EN BELGIQUE

Validité des cartes d'identité françaises

Les autorités belges viennent de faire savoir qu'elles ne reconnaissent pas la validité des cartes d'identité françaises émises entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, dont la validité a été prolongée de 10 à 15 ans (pour les majeurs), sans que la date de leur expiration ait été modifiée. Ces cartes ne vous permettent pas notamment d'entrer sur le territoire belge, de voyager vers certains autres pays européens ou d'effectuer des démarches administratives en Belgique. En revanche elles restent reconnues en France et dans la plupart des autres pays européens.

Vous devez donc, sous peine d'amende de la part des autorités belges, veiller à toujours circuler en Belgique, avec un document d'identité en cours de validité, reconnu par les autorités belges.

Source : <http://www.consulfrance-bruxelles.org/La-carte-nationale-d-identite-securisee>

Assesseurs pour les Bureaux de vote pour les élections présidentielles/législatives du printemps 2017

L'AFFCE souhaite remercier les nombreux collègues des institutions qui ont porté leur candidature pour aider le Consulat général de France dans l'organisation des élections et législatives et présidentielles.

L'appel lancé par notre association au sein des institutions n'est pas resté sans réponse et nous nous en réjouissons.

Merci pour votre soutien et votre engagement!

Fiscalité des fonctionnaires et agents français de l'Union européenne: Notice d'information de la Commission européenne à propos des prélèvements sociaux français dus sur le revenu du personnel des institutions de l'UE

Prélèvements sociaux français dus sur les revenus du patrimoine du personnel des Institutions européennes: conséquences de l'arrêt « *De Ruyter* » de la Cour de justice de l'Union européenne (arrêt du 26 février 2015 dans l'affaire C-623/13)

La législation française assujettit toutes les personnes résidant fiscalement en France ainsi que les personnes fiscalement non résident, mais disposant de revenus du patrimoine en France, au paiement de prélèvements sociaux sur leurs revenus patrimoniaux français. Ces prélèvements qui prennent la forme de différentes cotisations (la CSG, la CRDS, le prélèvement social, la contribution additionnelle et le prélèvement de solidarité), étaient destinés jusqu'au 31 décembre 2015 au financement des régimes couvrant différentes prestations à caractère social.

Les fonctionnaires, agents et retraités de l'Union européenne domiciliés fiscalement et/ou ayant des revenus de capital en France sont également soumis au versement de ces prélèvements.

Dans un arrêt du 26 février 2015 "*De Ruyter*", la Cour de justice de l'Union européenne a remis en cause l'imposition à des prélèvements sociaux sur les revenus patrimoniaux en France de personnes affiliées à un régime de sécurité sociale d'un autre État membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace économique Européen (EEE) ainsi que de la Suisse. En considérant que les produits de ces prélèvements sont destinés à financer des prestations qui ne bénéficient qu'aux seules personnes affiliées au régime français de sécurité sociale, la CJUE a jugé que : " [...] *obliger ceux qui, parmi les résidents d'un État membre, sont affiliés à la*

sécurité sociale d'un autre État membre de financer en outre, même si ce n'est que partiellement, la sécurité sociale de l'État de résidence créerait ainsi une inégalité de traitement au regard de l'article 13 du règlement n° 1408/71, étant donné que tous les autres résidents de ce dernier État membre sont uniquement tenus de cotiser au régime de sécurité sociale de celui-ci".

En exécution de cet arrêt, la France considère que la jurisprudence "*de Ruyter*" s'applique uniquement aux personnes affiliées à un régime de sécurité sociale d'un pays autre que la France situé dans l'UE, l'EEE ou la Suisse. Par conséquent, suivant cette interprétation de l'arrêt, les autorités françaises excluent du droit au remboursement des prélèvements sociaux perçus tous ceux qui ne sont pas couverts par le Règlement n° 1408/71 et en particulier le personnel, actif ou retraité, des Institutions européennes.

Position de la Commission

La Commission ne partage pas cette interprétation restrictive de l'arrêt "*De Ruyter*" par la France et considère, au contraire, que les principes suivants sur lesquels se fonde l'arrêt « *De Ruyter* », sont aussi applicables au personnel des Institutions européennes en tant que travailleurs au sens de l'article 45 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE:

(a) Le « **principe de l'unicité de la législation applicable en matière de sécurité sociale** » et

(b) Le principe de **non-discrimination** entre un travailleur qui ne cotiserait qu'à la seule sécurité sociale (française), et un travailleur migrant qui serait soumis aux contributions à deux régimes de sécurité sociale.

Par conséquent, la Commission entend appuyer son personnel dans leur action individuelle dans ce contentieux les opposant à la France et ce, dans l'attente de la prise de position formelle de la part de la Cour de justice de l'Union européenne qui sera amenée à se prononcer dans le cadre de la question préjudicielle que la Cour Administrative de Douai lui a adressée le 14 décembre 2015 (référence de l'affaire : C-690/15).

Les formes d'assistances envisagées par la Commission

En premier lieu, il appartient à chacun d'introduire une réclamation administrative auprès du service fiscal compétent dans le délai légal. Afin de faciliter et harmoniser cette démarche individuelle, un texte standard de réclamation est mis à disposition du personnel intéressé au moyen du [lien](https://myintracomm.ec.europa.eu/NewsPortal/Documents/2016/reclamation-SM-2015.doc) suivant (<https://myintracomm.ec.europa.eu/NewsPortal/Documents/2016/reclamation-SM-2015.doc>).

Ensuite, en cas de rejet explicite de la réclamation administrative, il y a lieu de présenter un recours devant les Tribunaux administratifs français. Dans le cadre de l'appui que la Commission souhaite apporter à son personnel, un modèle standardisé de recours a été également préparé et est mis à disposition du personnel intéressé (<https://myintracomm.ec.europa.eu/NewsPortal/Documents/2016/requete-ta-2016.docx>). Etant donné que l'assistance d'un avocat n'est pas requise à ce stade de la procédure, aucun autre type d'assistance, telle qu'une assistance financière sous forme de remboursement des frais d'avocat, ne sera accordé, sauf cas dûment justifiés, à soumettre pour appréciation auprès de l'unité HR.E.2 par le biais d'une demande d'assistance formelle selon l'article 24 du statut (https://myintracomm.ec.europa.eu/hr_admin/fr/appeals/Pages/index.aspx).

Enfin, dans l'hypothèse d'un rejet du recours par le Tribunal administratif, le personnel concerné peut envisager d'interjeter appel devant une des huit Cours administratives d'appel, pour lequel le recours à un avocat est obligatoire. Dans cette hypothèse, le personnel concerné pourra solliciter le remboursement des frais d'avocat raisonnablement encourus à ce stade de la procédure.

Une demande d'assistance formelle sur base de l'article 24 du statut devra être introduite au préalable auprès de l'unité HR.E.2. Le droit au remboursement des frais d'avocat à encourir sera apprécié par l'AIPN/l'AHCC en fonction du cas d'espèce. En cas d'acceptation, un devis d'honoraires d'avocat devra ensuite être transmis pour accord préalable au Service juridique de la Commission qui décidera de la limite de la couverture de ces frais par la Commission.

Afin de mutualiser les dossiers par région géographique, une liste des avocats qui collaborent avec la Commission dans le cadre de ce contentieux sera transmise au personnel concerné sur demande formulée auprès du service HR BXL LEGAL ADVISER, à l'adresse de la boîte fonctionnelle HR-BXL-LEGAL-ADVISER@ec.europa.eu.

La Commission se réserve le droit de revoir sa position suite à l'arrêt qui sera rendu par la Cour de justice de l'Union européenne statuant sur la question préjudicielle.

Les informations pratiques

De plus amples informations sur l'état du dossier et des modèles de réclamation ou de requête devant le tribunal administratif sont disponibles sur :

Sur le site de l'Association des françaises et français des institutions européennes (<http://www.affce.eu/dossiers/fiscalite-france-et-belgique> ou AFFCE@ec.europa.eu) et de l'Association internationale des anciens de l'Union Européenne (<http://www.aiace-europa.eu/en/>)

Pour informations générales : HR BXL LEGAL ADVISER (HR-BXL-LEGAL-ADVISER@ec.europa.eu)

Pour l'introduction d'une demande d'assistance: HR.E.2 (hr-mail-e2@ec.europa.eu)

LE COIN DES LECTEURS

Revue

« **Réformer l'Union européenne** » de Florence Chaltiel et « **Vers une Europe à géométrie variée** » d'Alain Lamassoure dans la Revue de l'Union européenne, n°604, janvier 2017, Dalloz

http://www.dalloz-revues.fr/Revue_de_l_Union_europeenne-cover-57824.htm

Le BREXIT, une analyse juridique du retrait de l'UE, dans RTD-Eur, revue trimestrielle de droit européen, octobre-décembre 2016 consacrée au Dalloz

<http://www.dalloz-revues.fr/RTDeur-cover-57726.htm>

« **La présidence de Trump : quelles conséquences pour l'Europe ?** » par Arnault Barichella, Question d'Europe n°417 16 Janvier 2017, Lettre de la Fondation Robert Schuman

<http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-417-fr.pdf>

Ouvrages

EURO, par ici la sortie ?

Patrick Artus, Chef économiste à Natixis et professeur à Paris-Sorbonne, et Marie-Paule Virard, journaliste économique. Ed. Fayard, 2017 ISBN978.2.213.70218.6

Les auteurs analysent comment l'Europe est arrivée au bord de la dislocation, mais surtout pourquoi une sortie de l'euro serait une folie, et font des propositions à la fois économiques et institutionnelles pour sauver l'Euro.

L'EURO, comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe

Joseph E. Stiglitz, prix Nobel d'économie. Ed. Les Liens qui libèrent, 2016 ISBN 979-10-209-0406-5

Partant du constat que la monnaie unique, qui était conçue pour rapprocher les économies et les peuples de l'UE et amener la prospérité pour tous a fini par les diviser et plomber l'économie européenne, l'auteur s'attache à faire ressortir les défauts originels du projet économique de l'UE. Selon lui, l'intégration économique a surpassé le projet politique en se construisant sur des bases qui favorisent les divergences plutôt que la convergence. Peut-on encore sauver l'Euro ?

BREXIT, le « non » britannique décrypté par des personnalités de tous horizons

Ed. Renaissance du livre, 2016

Préfacé par Martin Schulz, l'ancien président du PE, ce livre voulu par la Fondation « Ceci n'est pas une crise » sort des sentiers battus en apportant des éclairages multiples sur un phénomène par ailleurs très médiatisé. Le but est de proposer d'autres pistes de réflexion pour que le lecteur parvienne à alimenter sa réflexion et son action.

BREXIT, une chance ? Repenser l'Europe

Editeurs : Auteurs du monde, octobre 2016, ISBN 979-10-91301-41-1

Regards croisés entre Nicole Fontaine, ancienne présidente du Parlement européen, François Poulet-Mathis, journaliste et des étudiants de l'ESCP, futurs décideurs économiques.

Migrants, l'impasse européenne

Thomas Lacroix, Chercheur au CNRS et membre du laboratoire Migrinter de l'université de Poitiers - Ed. Armand Colin, 2016 ISBN 978-2-200-61543-7

La crise migratoire vient révéler une crise d'une autre nature, politique celle-ci: Le principe de solidarité, au fondement même du pacte européen, a volé en éclat. L'auteur cherche à savoir pourquoi l'Europe achoppe à ce point sur la question migratoire et examine quelles seraient les voies de sortie possibles.

La double démocratie. Une Europe politique pour la croissance

par Michel Aglietta et Nicolas Leron, Ed. Seuil, janvier 2017 isbn 978-2-02-134269-7

En prenant pour point de départ la question de la démocratie, cet essai développe des propositions concrètes pour surmonter la crise européenne en commençant par rendre aux citoyens le pouvoir de se prononcer sur les grandes options économiques. La méthode des petits pas est révolue. Le contexte historique actuel appelle un nouvel acte fondateur, comme le furent l'institution du marché commun ou la création de l'euro. Cet acte, les auteurs le situent dans un budget européen, avec sa double dimension d'élément constitutif d'un ordre politique et de fonction d'investisseur en dernier ressort pour recouvrer une croissance soutenable. Seul l'avènement d'une véritable puissance publique européenne peut permettre la revitalisation des démocraties nationales en desserrant l'étau réglementaire de l'UE. En concevant la possibilité d'un partage des responsabilités politiques entre ces deux niveaux, les auteurs envisagent la figure inédite d'une double démocratie.

Histoire mondiale de la France

Ouvrage collectif d'historiens sous la direction de Patrick Boucheron, Seuil, janvier 2017, ISBN 978-02-133629-0

Histoire de la France en très longue durée, de la grotte Chauvet aux événements de 2015 qui réconcilie démarche critique et narration entraînant. L'enjeu est clair : adopter une conception pluraliste de l'histoire, bien au-delà des aspects identitaires qui dominent aujourd'hui le débat public et, tout en revisitant les lieux de mémoire du récit national, déplacer, « dépayser », élargir notre histoire.

Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?

par Bernard Stiegler, Editeur : Les liens qui libèrent, 2016, ISBN 979-1020903624

B. Stiegler est philosophe, directeur de l'Institut de recherche et d'innovation au centre Georges-Pompidou. Ses recherches portent sur les enjeux des mutations sociales et politiques, économiques et psychologiques provoquées par le développement technologique et scientifique lié à la révolution numérique. La théorie de Stiegler est que les seigneurs de la guerre économique installent la « disruption », phénomène d'accélération de l'innovation ; il s'agit d'aller plus vite que les sociétés pour leur imposer des modèles qui détruisent les structures sociales et rendent la puissance publique impuissante. Une stratégie de tétanisation de l'adversaire en quelque sorte.

BUREAU AFFCE (SEPTEMBRE 2016)

- Président : **Fabrice Andreone**
- Vice-Président en charge de la Communication (Site web, Twitter, Facebook), de l'organisation et de la coordination: **Tristan Lescure**
- Vice-Président en charge des relations avec le Consulat de France à Bruxelles:
Anthony Bisch
- Vice-Président en charge du débat intellectuel: **Paul Clairet**
- Vice-Président en charge des relations avec les autres institutions: **Pierre-Alexis Feral**
- Secrétaire général : **François Ziegler**
- Trésorier : **Louis Bouthors**
- Coordinateur du journal : **Anne Serizier**
- Responsables du groupe Fiscalité : **Michel Richonnier**
- Responsable du groupe "préparation aux concours" et du coaching: **Anne Serizier.**

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE

L'AFFCE vit grâce aux cotisations de ses membres et organise différentes activités grâce à de telles cotisations.

Si vous souhaitez soutenir nos activités, n'hésitez pas à devenir membre! Il suffit de faire un virement de 30 € sur le compte de l'association, avec les coordonnées suivantes:

- Virement international/européen - IBAN : BE63 0016 9455 2008- BIC si nécessaire : GEBABEBB

- Virement belge: compte 001-6945520-08

- Paiement Paypal sur le site: <http://www.affce.eu>

En vous remerciant pour votre confiance et votre soutien!

COMITE EDITORIAL

Rédacteur en chef: Fabrice Andreone;

Coordination: Anne Serizier;

La Vie des institutions: Fabrice Andreone, Blandine Pellistrandi (Commission); Armel Prieur (Conseil); Benoît Lefort, Jérémie Requis (Parlement);

Chronique "Bruxelles insolite, Bonnes adresses": Armel Prieur, Anne Serizier;

Vie pratique "Trucs et astuces pour expatriés" : Tous.

Le coin des lecteurs: Anne Serizier.